PARCOURS SANTÉ - SÉCURITÉ

Référent santé au travail : évaluer les risques, prévenir et accompagner

Dans beaucoup d'entreprises le document unique est rédigé une fois puis oublié. Les fiches ne décrivent plus le travail réel. Les presque-accidents ne remontent pas. La visite d'un organisme de contrôle ou une réunion du CSE révèle alors des écarts que personne n'avait vus, et le salarié désigné pour la prévention se retrouve seul face à des obligations qu'il maîtrise mal. Sept jours pour construire une démarche de prévention tenable. L'évaluation des risques est reprise unité de travail par unité de travail. Les accidents sont analysés avec la méthode de l'arbre des causes. Le programme annuel de prévention est priorisé puis présenté à la direction et aux représentants du personnel.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 jours — 49 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 5 156 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Salariés désignés compétents en prévention ainsi que responsables QHSE membres élus du CSE et responsables des ressources humaines en charge du dossier santé au travail.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les dangers et évaluer les risques par unité de travail
- Rédiger et mettre à jour le document unique d'évaluation des risques
- Analyser un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes
- Construire un programme annuel de prévention priorisé et chiffré
- Préparer et animer un point santé sécurité en réunion du CSE
- Organiser l'accueil sécurité des nouveaux arrivants et des intérimaires

03 Programme détaillé

M1 Cadre de la prévention et rôle du référent

- Savoir ce qui relève de sa mission et ce qui n'en relève pas
- Obligations de l'employeur et mécanismes de délégation
- Positionnement du salarié désigné compétent face au CSE
- Articulation avec le médecin du travail et le service de prévention
- Moyens temps et formation à négocier pour tenir le rôle
- À retenir : Le référent prépare et instruit les décisions de prévention mais la responsabilité de l'employeur reste entière.

M2 Évaluation des risques et document unique

- Passer d'un formulaire à un outil de pilotage
- Découpage de l'établissement en unités de travail
- Identification des dangers à partir de l'observation du travail réel
- Cotation de la gravité et de la fréquence avec une grille partagée
- Formalisation et mise à jour du document unique
- Traçabilité des expositions des salariés
- Atelier : Chaque participant reprend une unité de travail de son établissement et réécrit la fiche correspondante.

M3 Familles de risques et conditions de travail

- Traiter les situations les plus fréquentes
- Risques chimiques et lecture des fiches de données de sécurité
- Troubles musculosquelettiques et aménagement des postes
- Risques psychosociaux et repérage des signaux d'alerte
- Bruit machines et circulation dans les zones de production
- Travail isolé et intervention d'entreprises extérieures
- Cas pratique : Analyse d'un poste de travail filmé pour repérer les contraintes posturales et proposer des aménagements.

M4 Accidents incidents et retour d'expérience

- Comprendre pour éviter la répétition
- Recueil des faits et conduite de l'enquête après un accident
- Construction de l'arbre des causes
- Distinction entre cause immédiate et cause profonde
- Déclaration et suivi des suites données
- Exploitation des presque-accidents et des situations dangereuses
- Mise en situation : Reconstitution d'un accident à partir de témoignages contradictoires puis construction collective de l'arbre des causes.

M5 Plan d'action animation et culture sécurité

- Faire vivre la prévention toute l'année
- Priorisation des actions et arbitrage budgétaire
- Programme annuel de prévention et indicateurs de suivi
- Accueil sécurité des nouveaux arrivants et des intérimaires
- Animation des causeries et des remontées de terrain
- Préparation des points santé sécurité en réunion du CSE
- Mise en situation : Présentation du plan de prévention devant un comité de direction simulé qui conteste le budget demandé.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 5 156 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS contact@monpoleformation.fr 01 87 66 57 66	**ADRESSE** 10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel
RÉCLAMATIONS Par e-mail : contact@monpoleformation.fr	